

L'ACTIVITE D'ENTRAINEMENT DES CHEVAUX DE COURSES EN FRANCE

Publication 2010 des chiffres clés de la filière par l'Observatoire social de l'AFASEC

L'AFASEC vient de publier les résultats de son Observatoire Social sur l'activité d'entraînement des chevaux de courses en France ; l'occasion de faire un bilan sur cette filière phare de l'économie française au moment où les paris en ligne se libéralisent. Dans les coulisses, des milliers d'hommes et de femmes travaillent dans ce secteur qui ne cesse de se développer depuis 2002.

Chaque année, l'AFASEC analyse les résultats de son Observatoire Social sur l'activité d'entraînement des chevaux de courses en France, trot et galop.

Derrière l'événement d'une course et les paris, toute une filière, des femmes, des hommes, des chevaux :

- L'emploi dans la filière hippique représente près de **74000 personnes**, plus de 40 % des emplois sont générés par les courses
- Augmentation de **+8.2%** entre 2002 et 2009 du nombre de salariés entraînant quotidiennement des chevaux de courses
- **2 730 entraîneurs** de chevaux de courses dans **885 écuries** (données 2009)
- **700 élèves et apprentis formés** à l'Ecole des Courses Hippiques-AFASEC (données 2009)
- **Plus de 18 000 courses** organisées sur **244 hippodromes**

Il existe deux types de courses hippiques en France : les courses de trot (trot monté et trot attelé avec un sulky) et de galop (plat et obstacle).

La population française participe activement au développement des courses hippiques avec 6,5 millions de parieurs, 10 400 points de vente PMU et 244 hippodromes dont 45% des hippodromes sont sur le quart nord ouest de la France, en Basse Normandie, Bretagne et Pays de Loire.

79 départements ont une activité d'entraînement des chevaux de course. Le département de l'Oise en Picardie est le premier département recruteur comprenant 22% des salariés.

Les entraîneurs

Pour entraîner des chevaux de courses au trot ou au galop, il existe différents statuts (licence, autorisation, permis...) qui permettent d'adapter son activité par rapport à un statut (salarié, indépendant, amateur), au nombre de propriétaires, au nombre de chevaux à l'entraînement, notamment.

2 730 entraîneurs ont entraîné 32 420 chevaux en France en 2009.

Les écuries

On parle d'écurie lorsqu'un entraîneur a eu au moins un salarié dans l'année. 885 écuries sont comptabilisées en France en 2009.

Pour le galop, 29% des entraîneurs sont ainsi employeurs de main-d'oeuvre, pour le trot, 35% des entraîneurs. Ces pourcentages sont relativement stables depuis 10 ans.

35% des salariés travaillent dans des écuries de moins de 10 employés pour le galop et 86% pour le trot.

Il y a 8 salariés par écurie en moyenne pour le galop et 3 salariés par écurie en moyenne pour le trot.

Les hommes et femmes lad-driver, jockeys ou cavaliers d'entraînement

En 2009, 4 033 personnes salariées travaillent à l'entraînement des chevaux de courses en France (chez un ou plusieurs employeurs).

La filière compte, pour le galop, 640 jockeys et pour le trot 2 139 jockeys qui ont obtenu leur licence en 2009.

Le nombre de salariés a augmenté de façon significative avec 8,2 % de salariés en plus qu'en 2002.

Le nombre de femmes a augmenté de 125% entre 2000 et 2009 (523 femmes salariées en 2 000 contre 1 175 en 2009) alors que le nombre d'hommes est resté stable. L'arrivée des femmes a donc fait augmenter la population de salariés de 16% entre 2000 et 2009.

La formation à l'Ecole des Courses Hippique de l'AFASEC

En France, 5 écoles (Cabriès, Graignes, Gouvieux, Mont-de-Marsan, Grosbois, Boissy-Saint-Léger) et 4 résidences d'application accueillent dès l'âge de 14 ans des jeunes motivés, passionnés de chevaux. Ces établissements de l'institution des courses les forment aux différents métiers des écuries de courses hippiques de trot et de galop.

700 élèves et apprentis ont été formés en 2009 par 120 moniteurs techniques, professeurs et animateurs.

Témoignages

« L'emploi dans le milieu des courses hippiques ne cesse de se développer. La communication des fédérations ces dernières années a permis de promouvoir la passion des courses hippiques et des paris ». déclare Christian Maignet, Président de l'AFASEC.

« Notre filière comprend beaucoup d'emplois qualifiés, notamment par la formation suivie dans les Ecoles de l'institution gérées par l'AFASEC. La filière est structurée par ses écoles et ses diplômes délivrés par le Ministère de l'Agriculture. Dès l'âge de 16 ans, le jeune passionné de cheval et talentueux peut avoir une licence pour monter en courses. Tous les élèves peuvent, en formation en alternance, préparer un diplôme du CAP jusqu'au Bac Pro. Les écoles les accueillent aussi dès les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}.» déclare Didier Budka, directeur de l'Ecoles des Courses Hippiques – AFASEC.

L'AFASEC

Association placée sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Economie et des Finances, l'AFASEC poursuit 3 missions principales confiées par l'institution des courses (France Galop et la Société du Cheval Français) : la formation (www.ecole-des-courses-hippiques.fr), l'action sociale, le conseil et la prospective dans le secteur des courses hippiques. www.afasec.fr/

SOURCES : Les données qui ont permis la réalisation de l'Observatoire social de l'activité d'entraînement de chevaux de courses en France ont été extraites du *fichier national de prévoyance des salariés des écuries de courses*. Les informations relatives au nombre d'entraînement ont été communiquées par les sociétés France Galop et SECF suite aux déclarations des entraîneurs de chevaux de courses. Les informations concernant les emplois générés par l'activité hippique en France sont issues de l'annuaire *Ecus 2009* (données 2008) ; elles ont été arrondies et sont communiquées à titre indicatif pour donner un aperçu de l'activité économique de la filière équine en France.

Contact presse : Agence Presstance – Céline Vergely : 03 44 54 43 44